

Master Recherche SCIENCES ECONOMIQUES

OBJECTIFS

La formation à la recherche permet d'acquérir des compétences de chercheur en économie pour développer des analyses et des études et mettre en œuvre les méthodes scientifiques propres à la discipline, en mobilisant notamment les techniques de l'analyse empirique. Un chercheur en économie doit être apte à analyser une situation et son environnement, formaliser un problème, collecter des données et mettre en œuvre les méthodes empiriques adaptées, enfin proposer des solutions et aider à la décision. Pour cela, la formation propose des enseignements de théorie économique approfondie, des cours d'épistémologie et des cours d'économétrie appliquée. La formation à la recherche permet également d'acquérir une connaissance des problématiques de recherche propres aux différents champs d'analyse visés. Une spécialisation de la formation à la recherche est donc offerte en M2 par des cours et séminaires s'appuyant sur les compétences des équipes de recherche (LEG, IREDU, CESAER) et de l'école doctorale SE21 associées à ce Master.

MODE DE RECRUTEMENT

- Les étudiants provenant des parcours M1 de sciences économiques de l'Université de Bourgogne (DEGT, ERH-ECOscet, EMB).
- Les étudiants titulaires d'un M1 ou d'une maîtrise de sciences économiques, issus d'autres universités françaises ou étrangères qui se portent candidats dans la spécialité recherche en Sciences Economiques.

L'admission sélective en M2 recherche SE est conditionnée par l'acquisition préalable de 240 ECTS (Licence + 60 ECTS correspondant à l'année M1). La commission pédagogique est composée d'enseignants-chercheurs et de chercheurs appartenant aux équipes d'accueil. Elle apprécie la candidature de l'étudiant au vu de son dossier universitaire (relevés de notes, CV), de son expérience acquise, de sa motivation pour la recherche exprimée dans une lettre précisant son projet de mémoire et, le cas échéant, après un entretien de motivation.

- Les candidats non titulaires d'un niveau M1 ou d'une maîtrise peuvent être accueillis sur dossier dans le cadre de la validation des acquis et de leur expérience (VAE) ou de la validation de leurs études supérieures (VES).

Pour les étudiants ne justifiant pas un parcours antérieur suffisant en sciences économiques, un programme de lecture peut-être conseillé, et l'acquisition d'un niveau de pré-requis en économie est alors apprécié par un examen qui a lieu au plus tard en avril.

- Les étudiants inscrits dans le cadre du Master Européen sur l'Enseignement Supérieur (HEEM), après dépôt d'un dossier de candidature, sont sélectionnés par une commission constituée de représentants des universités du consortium.

ORGANISATION DE LA FORMATION

Présentation des UE

La formation se déroule sur une année universitaire. Les cours ont lieu principalement au premier semestre et le second semestre est essentiellement consacré à la rédaction du mémoire. Elle est constituée de quatre UE.

- Une UE de théorie économique approfondie et méthodologie (UE1).

- Une UE d'enseignements présentant les problématiques, théories et méthodes propres à chacune des directions de recherche proposées (UE2).
- Une UE proposant 2 cours d'économie appliquée communs avec les spécialités professionnelles ; une liste indicative des cours proposés pour chaque direction de recherche est donnée plus loin (UE3).
- Une UE relative à la réalisation d'un travail de recherche et à la participation aux activités de recherche des équipes d'accueil (UE 4).

L'encadrement du mémoire est à la fois individuel, sous la responsabilité du directeur de mémoire, et collectif au sein de l'équipe de recherche qui accueille l'étudiant. La soutenance du mémoire a lieu fin juin ou début septembre.

Les **directions de recherche** proposées dans la spécialité Sciences Economiques couvrent les domaines suivants :

- Economie et gouvernance des territoires : économie urbaine, économie des espaces ruraux, économie régionale.
- Economie des ressources humaines : santé, culture, éducation et travail.
- Economie monétaire ouverte.
- Diagnostic et décision économique.

Par ailleurs la spécialité recherche propose deux enseignements en économie de l'éducation dans le cadre du projet Erasmus Mundus spécialisé sur l'enseignement supérieur (projet Higher Education European Master (HEEM) en cours d'habilitation). Dans le cadre de cette formation européenne, les enseignements sont répartis entre les différentes universités organisatrices et les membres de l'équipe enseignante appartiennent aux centres de recherches de ces institutions. L'IREDU à l'Université de Bourgogne a la responsabilité des enseignements d'économie de l'enseignement supérieur.

Sur avis de la commission pédagogique, l'étudiant peut construire un parcours personnalisé à partir des cours proposés, il peut également être dispensé ou obtenir une équivalence en fonction de son parcours antérieur.

■ Tableau des UE et contrôle des connaissances

SEMESTRE 1

UE1 : Economie approfondie, méthodologie (3 cours au choix)	CM	TD	Total	ECTS	Type éval ⁽¹⁾	coeff CT	coeff CC	total coef
Epistémologie	24		24		CT	4		4
Microéconomie approfondie	24		24		CT	4		4
Macroéconomie approfondie	24		24		CT	4		4
Econométrie appliquée ⁽²⁾		20			CT	4		4
TOTAL UE 1	48/72	0/20	68/72	12		12		12

(1) CC : contrôle continu - CT : contrôle terminal

(2) Cours qui exige un pré-requis en économétrie. Le cas échéant, les étudiants peuvent être incités à suivre le cours d'économétrie appliquée de M1.

UE 2 : Problématiques de recherche (2 enseignements au choix)	CM	TD	Total	ECTS	Type éval ⁽¹⁾	coeff CT	coeff CC	total coef
Economie de la santé : théories et problématiques de recherche	24		24		CT	4,5		4,5
Economie de l'enseignement supérieur	24		24		CT	4,5		4,5
Interactions spatiales et mutations des territoires	24		24		CT	4,5		4,5
Economie des espaces ruraux	24		24		CT	4,5		4,5
Données de panel	16	16	32		CT	4,5		4,5
Econométrie spatiale	24	12	36		CT	4,5		4,5
Méthodes d'analyse structurale	24		24		CT	4,5		4,5
Macroéconomie monétaire	24		24		CT	4,5		4,5
Economie monétaire internationale	24		24		CT	4,5		4,5
TOTAL UE 2	40/48	0/28	48/68	9		9		9

UE 3 : Economie appliquée (2 cours à choisir) ⁽³⁾	CM	TD	Total	ECTS	Type éval	coeff CT	coeff CC	total coef
Cours 1	24		24		CT	4,5		4,5
Cours 2	24		24		CT	4,5		4,5
TOTAL UE 3	48		48	9		9		9

(3) La liste indicative des cours possibles est donnée pour chacune des directions de recherche..

TOTAL Semestre 1	136/168	0/48	168/184	30		30		30
-------------------------	----------------	-------------	----------------	-----------	--	-----------	--	-----------

SEMESTRE 2

UE 4 : Mémoire	CM	TD	Total	ECTS	Type éval	coeff CT	coeff CC	total coef
Réalisation d'un travail de recherche, rédaction du mémoire					Ecrit+Oral			
Participation aux séminaires des laboratoires et de l'école doctorale								
TOTAL UE 4				30	CT	30		30
TOTAL Semestre 2				30		30		30

Liste indicative des cours proposés pour chaque direction de recherche pour l'UE3

Les cours proposés dans le cadre de l'UE 3 sont précisés ci-dessous de façon indicative pour chacune des directions de recherche proposées en sciences économiques.

Economie des territoires : économie urbaine, économie des espaces ruraux, économie régionale

Aménagement des territoires (M2 EGT)
 Dispositifs et organisation des territoires (M2 EGT)
 Choix publics et gouvernance (cours + conférences) (M2P EGT)
 Politiques agricoles et d'environnement (cours + conférences, M2 EGT)
 Analyse exploratoire des données spatiales (M1 DEGT)
 Econométrie spatiale (M2 EGT - M2R SE)
 Projet Système d'Information Géographique (M1 DEGT)

Economie des ressources humaines : santé, culture, éducation et travail

Régulation des systèmes de santé (M2 MEOSE)
 Evaluation des actions de santé et des réseaux de soins (M2 MEOSE)
 Education et développement (M1 ERH-ECOscet)
 Santé et développement (M1 ERH-ECOscet)
 Evaluation et projet en santé (M1 ERH- ECOscet)
 Stratégie et contrôle des organisations de santé (M1 ERH- ECOscet)
 Economie de la santé 1 (M1 ERH- ECOscet)
 Cours proposés par le Master Education-Formation
 Cours proposés par le Master Erasmus Mundus HEEM (en cours d'habilitation)

Economie monétaire ouverte

Intégration européenne (M2 BPA)
 Gestion financière internationale (M2 BPA)

Diagnostic et décision économique

Econométrie appliquée (M1 DEGT)
 Projet Système d'Information Géographique (M1 DEGT)
 Données de panel (M2 Rech)
 Econométrie spatiale (M2Rech et M2 EGT)
 Méthodes d'analyse structurale (M2Rech)

■ Modalités de contrôle des connaissances :

Les connaissances sont évaluées dans le respect de la charte des modalités de contrôle des connaissances adoptée par le conseil d'administration de l'université du 18 octobre 2004 ;

Les examens se déroulent dans le respect de la charte des examens adoptée par le conseil d'administration de l'université du 2 avril 2001.

Dans chaque unité d'enseignement, un contrôle des connaissances par matière composant l'UE ou un contrôle des connaissances global à l'UE est retenu. La forme prise par le contrôle des connaissances peut être différente selon les cours ou les UE et est fixée à l'avance par les enseignants chargés des cours (dans le cas de contrôle des connaissances par matière). Les épreuves peuvent prendre la forme d'examens écrits ou oraux en temps limité, d'évaluation de rapports de synthèse individuels ou collectifs, de soutenance de projets.

L'UE4 est évaluée par une soutenance orale et un document écrit. L'UE4 valide la capacité de l'étudiant à s'intégrer dans une équipe de recherche, les moyens mis en œuvre pour construire et développer une recherche en économie appliquée au domaine choisi et la qualité du mémoire de recherche et de la soutenance orale. La participation aux séminaires est valorisée lors de la soutenance de mémoire.

● **Sessions d'examen : précisions**

Une session est organisée en septembre pour les étudiants qui n'auraient pas obtenu leur diplôme au terme des sessions semestrielles de janvier et juin.

● **Règles de validation et de capitalisation :**

Principes généraux :

COMPENSATION

Une compensation s'effectue au niveau de chaque semestre. La note semestrielle est calculée à partir de la moyenne des notes des unités d'enseignements du semestre affectées des coefficients. Le semestre est validé si la moyenne générale des notes des UE pondérées par les coefficients est supérieure ou égale à 10 sur 20.

CAPITALISATION:

Chaque unité d'enseignement est affectée d'une valeur en crédits européens (ECTS). Une UE est validée et capitalisable, c'est-à-dire définitivement acquise lorsque l'étudiant a obtenu une moyenne pondérée supérieure ou égale à 10 sur 20 par compensation entre chaque matière de l'UE. Chaque UE validée permet à l'étudiant d'acquérir les crédits européens correspondants. Si les éléments (matières) constitutifs des UE non validées ont une valeur en crédits européen, ils sont également capitalisables lorsque les notes obtenues à ces éléments sont supérieures ou égales à 10 sur 20.

Précisions :

En plus des dispositions générales précisées dans les procédures de validation des parcours M2 figurant dans la présentation générale de la Mention Sciences Economiques du Master Economie-Gestion, les dispositions spécifiques de la spécialité Recherche sont les suivantes :

L'année M2 du parcours recherche SE est obtenue :

- soit par capitalisation des différentes UE (note au moins égale à 10/20 à chaque UE, la note attribuée à chaque UE étant la moyenne pondérée des notes obtenues dans les matières composant l'UE),
- soit par compensation des UE (moyenne pondérée des notes d'UE au moins égale à 10/20).

Les coefficients affectés aux matières et aux UE constituent les pondérations à utiliser pour le calcul soit de la note d'UE (coefficient de matière), soit de la moyenne générale de l'étudiant (coefficient des UE).

La capitalisation n'est effective que si l'étudiant a été admis à redoubler. L'UE 4 (Mémoire) n'est pas compensable.

La moyenne des notes des UE du M2 sert à déterminer la mention obtenue pour le Master.

POURSUITES D'ETUDES

La spécialité recherche du Master Sciences Economiques constitue la première phase du Doctorat. Le débouché principal du Master recherche est donc la préparation d'une thèse et l'intégration à une équipe de recherche. Le futur chercheur sera alors en mesure d'intégrer l'enseignement supérieur ou des organismes de recherche, privés ou publics.

DEBOUCHES

Après une thèse, chercheur et/ou enseignant-chercheur dans l'enseignement supérieur.
Métiers de la formation, de la recherche-développement et de l'expertise.

Les métiers visés sont aussi ceux de:

- économiste,
- chargé d'études,
- consultant,
- ...

CONTACTS

Responsable de formation M2 : Louis de Mesnard Professeur

Scolarité – secrétariat pédagogique patricia.ladouce@u-bourgogne.fr ☎ 03.80.39.54 31

patricia.ladouce@u-bourgogne.fr

Composante(s) de rattachement UFR de Sciences Economiques et de Gestion